

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux mille quinze	signé électroniquement le 27/06/2015
Présents : 27	le vingt-deux juin	par BERNARD RIOUAL
Votants : 33		
Procurations : 6		
Délibération rendue exécutoire le : - 1 JUIL. 2015		Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.
Convocation du Conseil Municipal en date du : 12/06/2015	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Laurent ABERNOT ayant donné procuration	
Affichage en date du : 12/06/2015	à M. Damien DESCHAMPS, Mme Sandrine JEFFROY à M. Jacky LE BRIS, Mme Anne-Sophie BELIER à M. Francis THERY, Mme Yvonne THOMAS à M. Francis LE BIAN, M. André LASQUELLEC à Mme Annie MUNIGLIA, Mme Roseline THOMAS à Mme Françoise GUENEUGUES.	
Publication de la présente en date du : - 1 JUIL. 2015		
Réception en préfecture : 30 JUIN 2015		
N° 2015-06-13	Secrétaire de Séance : Mme Karine BERNOLLIN.	

Objet : Bilan de la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2015

Rapporteur : M. Damien DESCHAMPS

Par délibération 2014-04-26 du 14 avril 2014, le conseil municipal a précisé la délégation donnée au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales en matière de recours à l'emprunt et aux opérations financières utiles à la gestion active de la dette.

Cette délégation précise que le conseil municipal se verra présenter un bilan détaillé présentant la politique d'endettement de la collectivité chaque année, au moment du vote du compte administratif.

La présente délibération présente donc les principales caractéristiques de la dette et précise la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2015.

- Encours total de la dette au 31 mai 2014 : 4 404 658,01 €
- Encours total de la dette au 31 mai 2015 : 4 455 925,11 €
- Durée résiduelle moyenne : 9 ans
- Taux moyen : 3,547 %
- Nombre de contrats vivants : 20
- Répartition de l'encours par type de taux au 31 mai 2015 :

Index	Encours	Part de l'encours total	Taux moyen
Fixe	4 425 525,73	99,3 %	3,558 %
TEC 5	22 472,89	0,5 %	1,947 %
Euribor 3 mois	7 926,49	0,2 %	1,947 %

➤ Répartition de l'encours par prêteur au 31 mai 2015 :

Prêteur	Encours	Part de l'encours total
Crédit Agricole	2 427 080,55	54,5 %
La Banque Postale	606 666,64	13,6 %
Crédit Local de France	532 134,62	11,9 %
Caisse d'Epargne	469 026,66	10,5 %
Société Générale	370 833,54	8,3 %
Arkéa	50 183,10	1,1 %

➤ Gestion active de la dette – exercice 2014

En 2014, le Maire a souscrit un emprunt d'un montant de 800 000€ par décision n°106/2014 en date du 8 décembre dont il a été rendu compte au cours de la séance du Conseil municipal du 2 février 2015. Cet emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole, sur une durée d'amortissement de 10 ans, avec un taux fixe à 1,71%. Il a été mobilisé en début d'année 2015 (il apparaît dans les Restes à réaliser 2014), aussi son encours au 31 décembre 2014 était de 800 000€. Au 31 mai 2015, l'encours est de 780 000€.

Cet emprunt a pour objet le financement d'une partie des travaux du futur Hôtel de Ville.

Il n'a pas été souscrit de ligne de trésorerie ni d'instrument de couverture en 2014.

➤ Gestion active de la dette – prévisions 2015

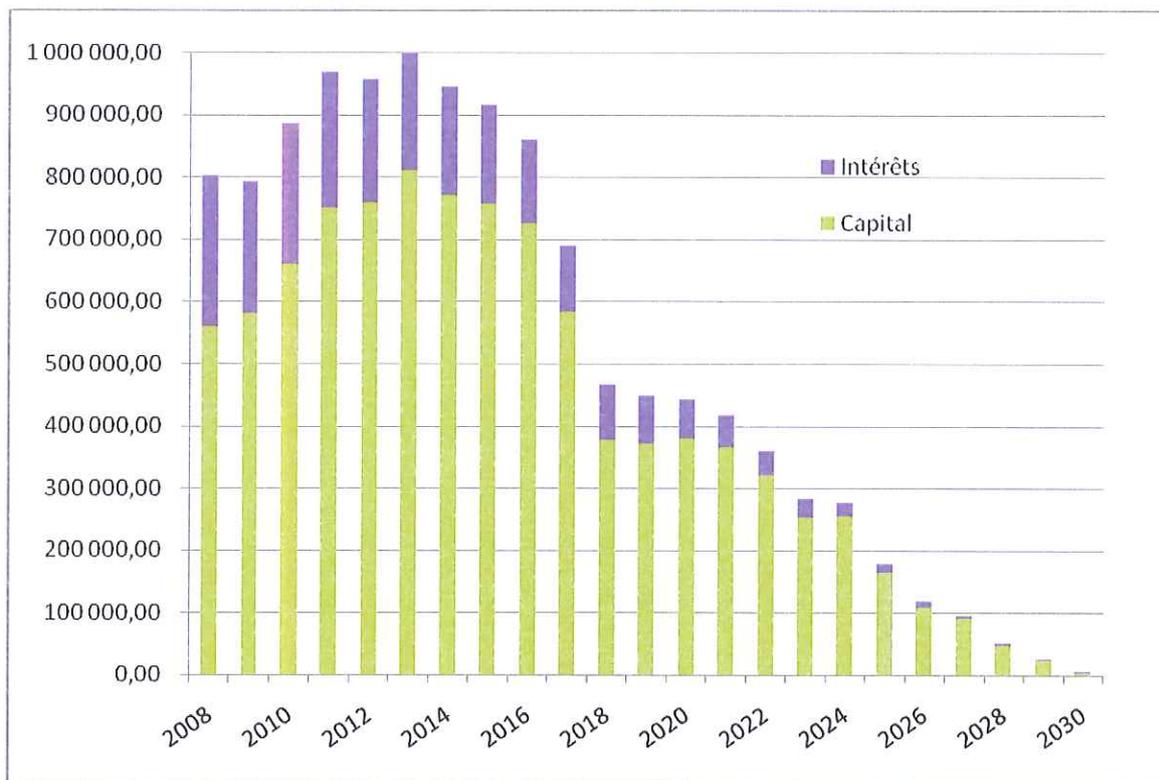
Il est prévu de souscrire un emprunt de 1 000 000 € à l'été, mobilisable à l'automne, afin de profiter des taux bas pour anticiper la couverture des dépenses liées à la construction d'un nouvel Hôtel de Ville.

Il n'est pas prévu d'avoir recours à une ligne de trésorerie ou à des instruments de couverture.

➤ Contrats arrivés à échéance en 2014 :

- Contrat n°12 – Date de dernière échéance : 30/04/2014 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : fixe à 4,45%
- Contrat n°17 – Date de dernière échéance : 31/05/2014 – Prêteur : Crédit Mutuel Arkéa – Type de taux : fixe à 4,40%
- Contrat n°54 – Date de dernière échéance : 10/12/2014 – Prêteur : Crédit Agricole – Type de taux : fixe à 2,80%

- Contrats arrivant à échéance en 2015 :
 - Contrat n°43 – Date de dernière échéance : 01/08/2015 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : Euribor 3Mois
 - Contrat n°19 – Date de dernière échéance : 30/09/2015 – Prêteur : Crédit Mutuel Arkéa – Type de taux : fixe à 2,10%
- Profil prévisionnel d'amortissement de la dette au 31 décembre 2015, hors emprunt nouveau 2015 :



Le conseil municipal prend acte de l'état de la dette et de la politique d'endettement de la commune.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 23 juin 2015

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE